

Réf: Dossier N° : 004816

Avis de constitution

SOCIETE « SONNA CONSTRUCTION SARLU » en abrégé « SONNA CONSTRUCTION »

Siège social: ABIDJAN, COCODY, ANGRE - DJIBI 2, Lot 110, Section CV, Parcelle 340, 11 BP 1373 ABIDJAN 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Février 2021, et enregistrés au CEPICI le 09 avril 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale: « SONNA CONSTRUCTION SARLU » en abrégé « SONNA CONSTRUCTION ».

Objet: Assistance, Etude, Conseil et accompagnement dans le domaine de la construction ;

Travaux de construction, de rénovation, d'aménagement, de démolition et d'entretien général de bâtiment ;

Travaux de maçonnerie, de menuiserie, de plomberie, d'électricité, de carrelage, de peinture, de revêtement muraux et de sol, de décoration d'intérieure et entretiens divers ;

Travaux de terrassement, de voirie et réseaux divers, de bâtiment et travaux publics, de tous travaux d'aménagement et de travaux d'équipements de terrain; Achat, vente, commerce général, import — export ,

Représentation commerciale et de marques ;

Distribution de matériaux de construction, d'électricité, de sanitaire et engins divers , L'intermédiation ,

Prise de participations dans les entreprises ;

Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières, immobilières, ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus et susceptibles d'en faciliter

Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN, COCODY, ANGRE - DJIBI 2, Lot 110, Section CV, Parcelle 340, 11 BP 1373 ABIDJAN 11

GÉRANT: YACE BELINDA ANDREE

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B13-01897 du 03/06/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°12228/GTCA/RC/2021 du 03/06/2021



Pour Avis

Le CEPICI